

Énergie, Mines et Ressources

M. Beatty: Voilà comment, selon lui, il doit veiller sur l'argent des contribuables. Nous sommes en droit, monsieur l'Orateur, de lui demander ce qu'il a fait depuis deux ans.

Il n'en a dit mot. Dans son intervention de tout à l'heure, il n'a pas dit quelle était son intention ni quels types de sociétés de la Couronne on allait créer. Le président du Conseil du Trésor pourrait peut-être nous dire, dans le cadre de ce débat, si la question a été discutée en cabinet et si les membres du gouvernement savent quelles sociétés de la Couronne vont être créées. Le sait-il? Si oui, il pourrait nous le faire savoir. Dans le cas contraire, comment peut-il s'attendre à ce que les députés le prennent au sérieux quand il nous demande d'appuyer le projet de loi?

Monsieur l'Orateur, je n'arrive pas à comprendre que le président du Conseil du Trésor puisse se dégager de toute responsabilité dans cette affaire.

Les agissements de certaines sociétés de la Couronne ces dernières années prouvent la véracité des affirmations de M. Lambert, du Vérificateur général et des membres du comité des comptes publics. C'est la preuve du bien-fondé des questions qui ont été posées ici même ces derniers jours au sujet de la Société Uranium Canada, société de la Couronne qui agit au nom du gouvernement, et que ce même gouvernement accuse d'avoir constitué un cartel de l'énergie, mais qui prétend ne pas pouvoir être poursuivie en se retranchant derrière l'immunité de la Couronne. C'est la preuve que tant que nous ne contrôlerons pas suffisamment les agissements de certaines sociétés de la Couronne, nous ne remplirons pas véritablement notre tâche.

L'affaire de l'EACL prouve, monsieur l'Orateur, que les députés n'ont pas suffisamment surveillé les agissements de cette société. Nous aurions dû pouvoir le faire.

Une voix: Et l'affaire Polysar!

M. Beatty: L'affaire Polysar ou l'affaire d'Air Canada sont deux autres excellents exemples. Dans le cas d'Air Canada, les membres du conseil d'administration de la société d'État ont mis en place une nouvelle société qui a coûté 9 millions aux contribuables. Si l'on veut qu'ils puissent accomplir leur devoir, faut-il chercher d'autres raisons de donner aux députés un rôle à jouer en leur accordant une certaine part de responsabilité sur la façon dont cet argent est dépensé?

Je demande au président du Conseil du Trésor quel meilleur exemple lui fallait-il que Consolidated Computer, qui, sauf erreur—et qu'il me reprenne si je me trompe—était en fin de compte la propriété intégrale du gouvernement du Canada, alors que ce dernier a pris à son compte des dettes atteignant 100 millions de dollars.

Une voix: Cent cinq millions.

M. Beatty: Oui, 105 millions. Quelles autres preuves nous faut-il encore pour prétendre que chaque fois que des deniers publics sont dépensés, le Parlement du Canada devrait pouvoir s'assurer qu'ils le sont à bon escient et que le président du Conseil du Trésor ou les ministres de la Couronne sont à même de s'acquitter d'une charge publique tout en veillant à ce que les deniers publics soient judicieusement dépensés?

Des voix: Bravo!

M. Beatty: Lorsque les ministériels nous demandent d'appuyer cette mesure, lorsqu'ils nous demandent que des sommes illimitées soient dépensées à l'avenir sans l'approbation du Parlement, quand ils se disposent à créer un nombre infini de sociétés de la Couronne, qu'ils parlent un peu de Consolidated Computer avec leurs électeurs qui sont en train de perdre leur ferme, leur maison, leur commerce, ou leur emploi, le gouvernement du Canada se bornant à dire qu'il n'a pas assez d'argent pour les aider? Comment pourront-ils justifier les 100 millions perdus à relancer Consolidated Computer à cause de l'incurie du gouvernement?

Une voix: Cent vingt-cinq millions.

M. Beatty: On dit 125 millions. Comment pourront-ils convaincre leurs électeurs qu'il n'y a plus d'argent parce que le gouvernement l'a dépensé, qu'il l'a jeté par les fenêtres, qu'il l'a donné à Consolidated Computer?

Une voix: Ils s'en fichent.

M. Beatty: Aucun ministre ne devrait pouvoir se présenter à la Chambre et nous demander sérieusement de voter une mesure comme celle-ci qui touchera ainsi les contribuables canadiens. Il me semble, monsieur l'Orateur, que cette mesure constitue un dangereux empiètement sur le Parlement. En effet, on est en train d'établir une règle qui permettra à tout gouvernement, si jamais quelqu'un conteste la légitimité des sociétés de la Couronne, de répondre que le gouvernement l'a approuvée. Ils peuvent prétendre que le Parlement a donné son accord. Ils peuvent nous renvoyer au bill C-102, le blanc-seing que nous avons signé pour le gouvernement. Ils pourront constamment invoquer que le Parlement l'a approuvé. Il y a certainement lieu de nous demander, avant que le Parlement ne l'approuve, comment ce pouvoir servira-t-il dans le futur.

● (2120)

Le plus incroyable, c'est que lorsque le premier ministre prend la défense de ministres de la Couronne pour diverses questions, il affirme que le ministre visé a assumé ses responsabilités, qu'il a fait ce que le Parlement lui a demandé de faire quand il lui en a accordé le pouvoir. Cela s'est produit à diverses reprises. Chose certaine, lorsqu'à l'avenir le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources créera de nouvelles sociétés d'État et qu'il contractera de nouvelles dettes au nom des contribuables canadiens, le premier ministre dira que son ministre s'acquittait des obligations que lui avait confiées et imposées le Parlement.

Le Parlement n'impose ce soir aucune obligation au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le Parlement se contente de signer un blanc-seing lui permettant de dépenser les deniers des contribuables comme bon lui semble, d'étendre l'intervention du gouvernement à des domaines auxquels il ne participe pas directement aujourd'hui sans l'approbation spéciale du Parlement. En souscrivant à ce projet de loi, nous négligeons nos responsabilités.